



DOSSIER D'INSCRIPTION 2025 / 2026 ENFANT



Date d'inscription* :

Total dû* : 0 €

Renseignements personnels de l'élève :

☐ M ☐ Mme

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse : N° 0 Voie

Code Postal : 0 Ville :

Niveau scolaire 2025-2026 :

Établissement scolaire :

Nom du représentant légal :

Mère : Tél. dom. Tél. mobile Tél. pro.

e-mail :

Père : Tél. dom. Tél. mobile Tél. pro.

e-mail :

Numéro prioritaire en cas d'urgence

Photo

Profession et catégorie socio-professionnelle des parents :

- ☐ Agriculteurs exploitants
- ☐ Artisans, commerçants, chefs d'entreprise
- ☐ Cadres et professions supérieures
- ☐ Professions intermédiaires
- ☐ Employés
- ☐ Ouvriers
- ☐ Retraités
- ☐ Autres personnes sans activité professionnelle

Activités :

Instrument : Niveau de Formation Musicale 2025-2026 :

Pratiques collectives proposées* : Pratiques collectives souhaitées :

Parcours découverte : Rallye Instrumental

Je soussigné(e) m'engage à ce que mon enfant exprime au minimum deux souhaits d'instruments une fois le «rallye instrumental» terminé et accepte le choix d'instrument décidé par la direction de l'école de musique une fois ce «rallye» terminé.

Autorisation médicale :

L'élève a-t-il un problème de santé particulier ? ☐ Oui ☐ Non

Lequel ?

Droit à l'image :

Dans le cadre des activités et manifestations de l'Ecole de Musique, ainsi que lors de toute(s) animation(s) extérieure(s), les Services de la Ville de La Motte-Servolex sont souvent amenés à photographier et filmer.

Ces photographies et films peuvent ensuite servir à agrémenter diverses publications de la Ville ou encore à enrichir les rubriques de son site Internet et de ses réseaux sociaux (Facebook, Twitter).

☐ J'accepte ☐ Je refuse que mon enfant soit photographié et filmé par les Services de la Ville de La Motte-Servolex

☐ J'accepte ☐ Je refuse que ces photos et vidéos soient utilisées dans les différentes publications municipales, sur le site Internet de la Commune et sur les réseaux sociaux de la Ville (Facebook, Twitter).

Autorisation pour l'utilisation de votre mail :

☐ J'autorise ☐ Je n'autorise pas le service Culturel de la Ville à utiliser mon adresse mail pour l'envoi des différentes plaquettes (saison culturelle, école de musique, bibliothèque des deux mondes, programmation à la Conciergerie), invitations aux inaugurations des expositions, et informations diverses.

Choix du règlement :

Le règlement s'effectue après validation du dossier, **avant le 15 octobre** dernier délai.

Vous pouvez régler :

☐ **en UNE SEULE fois** sur facture (disponible sur internet dans votre espace usager) au mois d'octobre en ligne, espèces, chèque (à l'ordre de Régie de recettes école de musique), chèques-vacances, carte OKAY Savoie

☐ **en 5 prélèvements automatiques** de novembre 2025 à mars 2026.

- Si vous optez pour le prélèvement automatique pour la première fois, vous devez remplir un imprimé à retirer au secrétariat de l'école de musique et fournir un R.I.B..
- Si vous réglez déjà par prélèvement automatique et que vos coordonnées bancaires ont changé, vous devez remplir à nouveau un imprimé à retirer au secrétariat de l'école de musique et fournir un R.I.B..

N.B. : extraits du Règlement Intérieur : la date limite de désistement des inscriptions et réinscriptions est fixée au 30 septembre. **«Votre paiement engage votre inscription sur toute l'année».**

Je soussigné m'engage à prendre connaissance du Règlement Intérieur de l'école de musique, à l'appliquer et le faire appliquer. Le Règlement Intérieur est affiché dans le hall de l'école de musique.

La Motte-Servolex, le

Signature du représentant légal

NIVEAU D'ACCÈS AUX COURS	COURS FM	DURÉE HEBDOMADAIRE	PRATIQUE COLLECTIVE	DURÉE HEBDOMADAIRE	DURÉE HEBDO DU COURS INSTRUMENTAL
CYCLE DÉCOUVERTE					
MS maternelle 4 ans			ÉVEIL 1	50 min	
GS maternelle 5 ans			ÉVEIL 2	50 min	
CP 6 ans			ÉVEIL 3	50 min	
CYCLE INITIATION					
débutants de 7 à 8 ans	FM I1 – Rallye	1h	Rallye instrumental	1h	inclus dans le Rallye 1h pour 3 élèves
débutants de 9 à 10 ans	FM I2 – Rallye	1h	Rallye instrumental	1h	inclus dans le Rallye 1h pour 3 élèves
FM I1 validé	FM I2	1h	Chorale Enfants Orch. Cadet Ens. Cordes	1h 1h15 1h à 1h30	40 min pour 2 élèves
FM I2 validé	FM I3	1h	Chorale Enfants Orch. Cadet Ens. Cordes	1h 1h15 1h à 1h30	30 min
FM I3 validé	FM I4	1h15	Orch. Cadet Ens. Cordes Ens. Guitares Ens. Accordéons Groupe MA	1h15 1h à 1h30 1h 3h par mois 1h	30 min
débutants de 11 ans et +	FM TEMPO 1°	1h15	incluse dans le cours de FM		30 min
	FM TEMPO 2°	1h15	incluse dans le cours de FM		30 min
niveau fin de 1 ^{er} cycle	atelier composition	1h30 tous les 15 jours			
CYCLE EXPLORATION					
FM I4 validé (sur examen)	FM S1	1h15	Orch. Cadet/Junior Union Musicale* Ens. Cordes Jazz impro Musiques des Andes Ens. Guitares Ens. Accordéons Groupe MA	1h15 1h à 2h 1h à 1h30 1h 1h 1h 3h par mois 1h	30 min
	FM S2	1h15	Orch. Junior Union Musicale* Ens. Cordes Jazz impro Musiques des Andes Ens. Guitares Ens. Accordéons Groupe MA Mélodies du Monde	1h15 1h à 2h 1h à 1h30 1h 1h 1h 3h par mois 1h 1h15	30 min
	FM S3 / BEM	1h30	Orch. Junior Union Musicale* Ens. Cordes Jazz impro Musiques des Andes Ens. Guitares Ens. Accordéons Groupe MA Mélodies du Monde	1h15 1h à 2h 1h à 1h30 1h 1h 1h 3h par mois 1h 1h15	45 min

*Union Musicale = pratique orchestrale au sein de l'association Union Musicale de La Motte-Servolex (dans les locaux de l'école de musique)